CYCLING
CYCLISME
CANADA

POLITIQUE DE SÉLECTION PISTE JUNIOR 2027

ÉBAUCHE publiée le 9 septembre 2026; VERSION FINALE publiée le 24 septembre 2024

Date limite pour porter appel à cette politique: le 2 octobre 2026

Toute la programmation peut être modifiée.

Développé par le Comité des entraîneurs de Cyclisme Canada, le CSHP et le DSHP ;
Examiné et approuvé par le Conseil des athlètes de Cyclisme Canada
et le Comité de la haute performance de Cyclisme Canada

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES **1**

SECTION A : CALENDRIER DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR DE PISTE 2027 ..... **2**

SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ **2**

SECTION C – ÉVÉNEMENTS CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION **2**

SECTION D - CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES **3**

APELDOORN NEXT GENERATION INTERNATIONAL JUNIOR 2027 4
CHAMPIONNATS DU MONDE UCI SUR PISTE JUNIOR 7

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce document énonce les critères à utiliser par Cyclisme Canada (CC) pour sélectionner les athlètes de l'équipe canadienne pour les projets juniors de piste en 2027.

Le calendrier des programmes se trouve à la section A.

Pour être considérés pour la sélection, les athlètes doivent satisfaire aux critères d'admissibilité de la Section B et aux standards de temps indiquées sur le site web du CC.

Les décisions de sélection sont basées sur les critères spécifiques de la section D.

Sauf indication explicite dans les critères spécifiques de sélection, les sélections sont soumises à la politique générale de sélection disponible sur le site web du CC.

SECTION A : CALENDRIER DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR DE PISTE 2027

Dates	Projet	Emplacement	Date limite pour appliquer
5-11 janvier	Apeldoorn Next Generation International • Départ • Compétition	Apeldoorn NED	7 décembre 2026
7-21 août	Championnats du monde UCI junior sur piste • Camp de performance du 7 au 11 août • Départ le 12 août • Compétition du 16 au 20 août	Saint-Quentin-en-Yvelines FRA	19 avril

Toutes les dates peuvent changer.

SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à la sélection dans l'équipe canadienne, un athlète doit :

- Avoir participé aux plus récents Championnats canadiens sur piste U17/U19 ou bénéficier d'une exemption selon la politique de participation aux Championnats nationaux du CC (voir le site web du CC).
- Être citoyen canadien.
- Posséder un passeport canadien valide qui n'expire pas avant la date exigée par les autorités consulaires du pays où l'événement a lieu.
- Être en conformité avec toutes les exigences pertinentes de CC et de l'UCI pour l'admissibilité.
- Posséder une licence UCI valide indiquant la nationalité canadienne.
- Signer, soumettre et respecter l'Accord de l'équipe nationale CC.
- Avoir rempli toutes les exigences pertinentes de l'UCI, de l'AMA et de Sport Intégrité Canada.
- Avoir signé le formulaire de consentement acceptant d'être lié par le Code universel de conduite pour prévenir et traiter les maltraitances dans le sport (UCCMS).
- Les mineurs doivent avoir la permission parentale de participer aux programmes d'entraînement et aux compétitions.

Des critères d'admissibilité supplémentaires peuvent être détaillés dans les critères de sélection spécifiques ci-dessous.

SECTION C – ÉVÉNEMENTS CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION

Les sélections ne prendront en compte que les résultats des événements cités dans cette politique, sauf si d'autres résultats sont requis pour exercer la discrétion du Comité des entraîneurs.

Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants, sauf indication contraire. Le nombre de participants est en fonction des résultats officiels sur le site web de l'UCI, incluant les athlètes indiqués comme DNS, DNF et DSQ.

Dans les cas où le nombre de participants est restreint en raison des processus de qualification ou d'autres types de restrictions, le nombre de participants dans le processus de qualification peut être pris en compte.

Sauf indication contraire, les résultats doivent être obtenus dans des événements de la même catégorie d'âge ou supérieure à celle pour laquelle il est sélectionné (par exemple, un résultat junior ne peut pas être considéré pour une sélection dans un événement U23, mais un résultat élite peut être considéré pour une sélection dans un événement U23).

Sauf indication contraire, aux fins de cette politique, les résultats incluront tous les athlètes, et non seulement ceux qui ont appliquer pour être sélectionné.

Les athlètes doivent avoir satisfait aux standards de temps de CC en vigueur à la date de sélection pour toute sélection fondée sur des standards de temps.

SECTION D - CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES

Titre du projet :	**Apeldoorn Next Generation International Junior 2027**	
Objectif :	Développement des athlètes juniors.	
Date de départ :	5-11 janvier 2027 (à confirmer)	
Dates des compétitions :	8-10 janvier 2027 (à confirmer)	
Lieu :	Apeldoorn NED	
Catégorie :	Junior (né de 2009 à 2010)	
Taille maximale de l'équipe :	Femmes	Hommes
	4 Endurance 3 Sprint	4 Endurance 3 Sprint
	CC se réserve le droit d'augmenter, diminuer ou reconfigurer la taille de l'équipe conformément à la Section B, Clause 5, de la Politique générale de sélection.	
Panel de sélection :	Recommandation de sélection faite par : • Comité des entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site web du CC) Sélection examinée et approuvée par : • Chef du sport de haute performance, ou délégué • Directeur des services de haute performance, ou délégué	
Dates estimées de sélection (peuvent varier) :	• 6 décembre 2026 – Date limite d'application • 8 décembre 2026 – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au CSHP et au DSHP • 10 décembre 2026 – Décision de sélection approuvée et publiée; CC informe les athlètes; début de la période d'appel • 18 décembre 2026 – Fin de la période d'appel; finale de sélection* * CC se réserve le droit de refuser tout appel soumis après la date limite.	
Admissibilité :	Athlètes juniors en 2027 (nés en 2009-2010)	
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire d'application sur le site web de CC au plus tard la date indiquée ci-dessus.	
Critères de sélection de l'endurance :	Le Comité des entraîneurs nommera jusqu'à 4 athlètes par sexe dans l'ordre prioritaire suivant jusqu'à ce que la taille de l'équipe soit atteinte ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles : **Élimination, poursuite individuelle, course aux points, scratch, et poursuite par équipes.** 1. Les top 3 dans les épreuves individuelles d'endurance aux Championnats du monde UCI sur piste junior 2026 (Omnium, course aux points, course scratch, course d'élimination ou poursuite individuelle). 2. Les membres de l'équipe canadienne aux Championnats du monde UCI junior piste 2026. 3. L'athlète ayant réalisé le temps le plus rapide U17 en poursuite individuelle aux Championnats canadiens sur piste U17/junior 2026. 4. Le mieux classé lors de chacune des épreuves suivantes aux Championnats canadiens sur piste U17/junior 2026 parmi les athlètes pas déjà sélectionnés sous les priorités 1 à 3, à condition de terminer parmi les 5 premiers, dans l'ordre prioritaire suivant :	

Titre du projet :	Apeldoorn Next Generation International Junior 2027
	I. Course aux points juniors II. Course junior scratch III. Course d'élimination junior 5. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs basée sur une évaluation de la capacité des coureurs à atteindre les standards de temps CC et des résultats lors de la course aux points, de la course scratch, de la course d'élimination, de la poursuite individuelle et du contre-la-montre aux Championnats canadiens sur piste U17/junior 2026.
Critères de sélection pour le sprint :	Le Comité des entraîneurs nommera jusqu'à 3 athlètes par sexe dans l'ordre prioritaire suivant jusqu'à ce que la taille de l'équipe soit atteinte ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles : **Sprint, Keirin, contre-la-montre et sprint par équipes.** 1. Les top 3 au Sprint ou Keirin aux Championnats du monde UCI sur piste junior 2026. 2. Les membres de l'équipe canadienne aux Championnats du monde UCI sur piste junior 2026 qui ont concouru en Sprint ou Keirin. 3. L'athlète ayant réalisé le temps le plus rapide au 200m lancé aux Championnats canadiens sur piste U17/junior 2026 qui a également atteint le standard de temps CC Junior B au 200m lancé entre le 1 janvier 2026 et la date de sélection. 4. Le mieux classé du Sprint junior et le mieux classé du Keirin junior aux Championnats canadiens sur piste U17/junior 2026 qui n'est pas déjà sélectionné sous les priorités 1-3 et qui a également atteint le standard de temps CC Junior B au 200m lancé entre le 1 janvier 2026 et la date de sélection. 5. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs basée sur une évaluation de la capacité des coureurs à atteindre les standards de temps CC et de leurs résultats lors du Sprint et du Keirin aux Championnats canadiens sur piste U17/junior 2026.
Autres facteurs de sélection :	Selon la section B, clause 1 de la politique de sélection générale, la composition de départ pour chaque manche de compétition sera déterminée sur place par l'entraîneur de cet événement. CC se réserve le droit de ne pas sélectionner ou inscrire un athlète ou une équipe qui, selon l'avis expert du Comité des entraîneurs, ne possède pas les compétences, la forme physique ou le niveau de performance requis pour concourir en toute sécurité ou avec succès au niveau international. CC se réserve le droit de remplir les positions vacantes ou restantes avec des athlètes déjà sélectionnés pour d'autres épreuves si nécessaire.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Coûts de déplacement vers et depuis le projet • Frais de projet selon la Politique sur les frais des athlètes de l'équipe nationale de CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète dans les bassins nationaux de performance, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la disponibilité des repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.

<table>
<tr><th>Titre du projet :</th><th colspan="3">Championnats du monde UCI sur piste junior</th></tr>
<tr><td>Objectif :</td><td colspan="3">Développement des athlètes juniors.</td></tr>
<tr><td>Dates du camp de représentation :</td><td colspan="3">7-11 août 2027 – Milton ON : Camp de performance obligatoire pour les athlètes participant à des épreuves d'équipe.</td></tr>
<tr><td>Date de départ :</td><td colspan="3">12 août 2027</td></tr>
<tr><td>Dates des compétitions :</td><td colspan="3">16-20 août 2027</td></tr>
<tr><td>Lieu :</td><td colspan="3">Saint-Quentin-en-Yvelines FRA</td></tr>
<tr><td>Catégorie :</td><td colspan="3">Junior (athlètes nés en 2009 et 2010)</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Taille maximale de l'équipe :</td><td></td><td>Femmes</td><td>Hommes</td></tr>
<tr><td>Endurance</td><td>4</td><td>4</td></tr>
<tr><td>Sprint</td><td>3</td><td>3</td></tr>
<tr><td colspan="3">CC se réserve le droit d'augmenter, diminuer ou reconfigurer la taille de l'équipe conformément à la Section B, Clause 5 de la Politique générale de sélection.</td></tr>
<tr><td>Panel de sélection :</td><td colspan="3">Recommandation de sélection faite par :
Comité des entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site web du CC)
Sélections examinées par :
Chef du sport de haute performance, ou délégué
Directeur des services de haute performance, ou délégué
Sélections examinées et approuvées par :
Comité de haute performance de Cyclisme Canada</td></tr>
<tr><td>Dates de sélection :</td><td colspan="3">19 avril 2027 – Date limite d'application
21 avril 2027 – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au CSHP et au DSHP
22 avril 2027 – Sélections soumises au CHP
26 avril 2027 – Décision de sélection approuvée et publiée; CC informe les athlètes; début de la période d'appel
3 mai 2027 – Fin de la période d'appel; finale de sélection*
* CC se réserve le droit de refuser tout appel soumis après la date limite.</td></tr>
<tr><td>Admissibilité :</td><td colspan="3">Pour être sélectionnés pour les Championnats du monde juniors, les athlètes doivent satisfaire aux critères d'admissibilité de la section B et être admissibles à concourir dans la catégorie junior aux Championnats du monde UCI sur piste junior 2027.

Les athlètes doivent assister aux Championnats canadiens sur piste U17/junior 2027 (16-18 avril 2027 – Edmonton AB).

Les athlètes sélectionnés pour les épreuves par équipes doivent assister au camp de performance obligatoire prévu du 7 au 11 août 2027 à Milton, ON.

Les athlètes d'endurance doivent atteindre les standards de temps CC endurance junior dans la poursuite individuelle et le contre-la-montre (au moins le standard A dans l'une et le standard B dans l'autre) entre le 1 novembre 2026 et la date de sélection.

Les athlètes de sprint doivent attendre le standard de temps CC sprint Junior A au contre-la-montre ou dans le 200m lancé entre le 1 novembre 2026 et la date de sélection.</td></tr>
</table>

Titre du projet :	Championnats du monde UCI sur piste junior
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire d'application sur le site web de CC au plus tard la date indiquée ci-dessus.
Critères de sélection de l'endurance :	Le Comité des entraîneurs nommera jusqu'à 4 athlètes par sexe dans l'ordre prioritaire suivant jusqu'à ce que la taille de l'équipe soit atteinte ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles : 1. Les top 3 dans les épreuves d'endurance sur piste aux Championnats du monde UCI sur piste junior 2026 qui ont atteint le standard de temps CC Junior A en poursuite individuelle entre le 1 novembre 2026 et la date de sélection. 2. Le vainqueur de la course de points junior aux Championnats canadiens sur piste U17/junior 2027 ou, si cet athlète a déjà été sélectionné par la Priorité 1, le prochain athlète classé, à condition de terminer parmi les trois premiers et d'avoir atteint le standard de temps CC Junior A en poursuite individuelle entre le 1 novembre 2026 et la date de sélection. 3. Les top 2 dans la poursuite individuelle junior aux Championnats canadiens sur piste U17/Junior 2027 parmi les athlètes pas déjà sélectionnés sous les priorités 1 ou 2, à condition de terminer parmi les trois premiers et d'avoir atteint le standard de temps CC Junior A en poursuite individuelle entre le 1 novembre 2026 et la date de sélection. 4. L'athlète le mieux classé dans la course scratch junior aux Championnats canadiens sur piste U17/Junior 2027 qui n'est pas déjà sélectionné sous les priorités 1 à 3, à condition de terminer parmi les trois premiers et d'avoir atteint le standard de temps CC Junior A en poursuite individuelle entre le 1 novembre 2026 et la date de sélection. 5. L'athlète le mieux classé dans la course d'élimination junior aux Championnats canadiens sur piste U17/Junior 2027 qui n'est pas déjà sélectionné sous les priorités 1 à 4, à condition de terminer parmi les trois premiers et d'avoir atteint le standard de temps CC Junior A en poursuite individuelle entre le 1 novembre 2026 et la date de sélection. 6. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs basée sur une évaluation de la capacité des coureurs à atteindre les standards de temps CC et des résultats lors de la course aux points, de la course scratch, de la course d'élimination, de la poursuite individuelle et du contre-la-montre aux Championnats canadiens sur piste U17/junior 2027. **Poursuite par équipes :** Les 4 athlètes sélectionnés formeront l'équipe de poursuite par équipes aux Championnats du monde. Si moins de 4 athlètes sont sélectionnés, aucune équipe de poursuite par équipes ne sera inscrite. De plus, un remplaçant non voyageant par sexe peut être sélectionné selon les mêmes critères. Le remplaçant non voyageant sera invité au camp de performance et devra remplacer tout athlète ne pouvant pas voyager aux Championnats du monde. **Épreuves individuelles et en peloton :** Le Comité des entraîneurs sélectionnera les partants et remplaçants pour les épreuves individuelles et en peloton parmi les athlètes sélectionnés pour la poursuite par équipes selon les critères ci-dessous. S'il n'y a aucune équipe de poursuite par équipes, le Comité des entraîneurs sélectionnera un maximum de 3 athlètes selon les mêmes critères. Pour assurer un équilibre des opportunités de compétition, si plus d'un athlète est sélectionné, le partant à l'Omnium ne sera pas sélectionné pour la course aux points, la course scratch ou la course d'élimination.

<table>
<tr><th>Titre du projet :</th><th>Championnats du monde UCI sur piste junior</th></tr>
<tr><td></td><td>
Omnium (1 partant et 1 remplaçant par sexe) : Les athlètes seront sélectionnés en fonction des résultats de la course aux points, de la course scratch et de la course d'élimination aux Championnats U17/Junior sur piste 2027 selon le système de points indiqué dans le tableau 1. Les égalités seront défaites par le classement de la course aux points.

Tableau 1
<table>
<tr><th>Classement</th><th>Points</th></tr>
<tr><td>1</td><td>25</td></tr>
<tr><td>2</td><td>18</td></tr>
<tr><td>3</td><td>15</td></tr>
<tr><td>4</td><td>12</td></tr>
<tr><td>5</td><td>10</td></tr>
<tr><td>6</td><td>8</td></tr>
<tr><td>7</td><td>6</td></tr>
<tr><td>8</td><td>4</td></tr>
<tr><td>9</td><td>2</td></tr>
<tr><td>10</td><td>1</td></tr>
</table>
Course aux points, course scratch et course d'élimination (1 partant et 1 remplaçant par sexe et par épreuve) : Les athlètes admissibles, à l'exception de celui sélectionné pour l'Omnium, seront sélectionnés dans l'ordre de leur classement aux Championnats canadiens sur piste U17/juniors 2027 dans chaque épreuve respective.

Poursuite individuelle (jusqu'à 2 partants et 1 remplaçant par sexe) : Les athlètes admissibles seront sélectionnés selon leur classement dans la poursuite individuelle aux Championnats canadiens sur piste U17/juniors 2027.

Madison : 2 partants et 1 remplaçant par sexe seront sélectionnés parmi les athlètes admissibles à la discrétion du Comité des entraîneurs, en tenant compte des facteurs suivants :

Performances passées en compétition
Compétence technique
Capacité tactique
Compatibilité des coéquipiers

</td></tr>
<tr><td>Critères de sélection pour le sprint :</td><td>
Le Comité des entraîneurs sélectionnera jusqu'à 3 athlètes par sexe dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que la taille de l'équipe soit atteinte ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles :

Sprint et Keirin : jusqu'à 2 partants et un remplaçant par épreuve par sexe

Les top 3 au Sprint junior et au Keirin junior aux Championnats du monde UCI junior 2026, qui ont atteint le temps standard Junior A au 200m lancé entre le 1 novembre 2026 et la date de sélection.
Le vainqueur du Sprint junior aux Championnats canadiens sur piste U17/junior 2027, à condition d’atteindre le standard de temps CC Junior A au 200m lancé entre le 1 novembre 2026 et la date de sélection.
Le vainqueur du Keirin junior aux Championnats canadiens sur piste U17/Junior 2027, à condition d’atteindre le standard de temps CC Junior A au 200m lancé entre le 1 novembre 2026 et la date de sélection.

</td></tr>
</table>

Titre du projet :	Championnats du monde UCI sur piste junior
	4. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs basée sur une évaluation des résultats du Sprint et du Keirin lors des Championnats canadiens de piste U17/junior 2027. **Sprint par équipes :** Si au moins 3 athlètes d'un sexe ont atteint les standards de temps CC, le Comité des entraîneurs sélectionnera les athlètes pour le sprint par équipes parmi les coureurs déjà sélectionnés pour les Championnats du monde juniors 2027.
Critères de sélection pour le contre-la-montre :	Le Comité des entraîneurs sélectionnera les athlètes pour le contre-la-montre parmi les athlètes déjà sélectionnés pour les épreuves d'endurance ou de sprint dans l'ordre suivant jusqu'à ce que la taille de l'équipe soit atteinte ou il n'y ait plus d'athlètes admissibles : **Contre-la-montre** (jusqu'à 2 partants et 1 remplaçant par sexe) : 1. Les top 3 au contre-la-montre junior aux Championnats du monde juniors 2025, à condition d'atteindre le standard de temps CC sprint Junior A au contre-la-montre entre le 1 novembre 2026 et la date de sélection. 2. Les athlètes classés par ordre du classement du contre-la-montre junior aux Championnats canadiens sur piste U17/juniors 2027.
Autres facteurs de sélection :	Selon la section B, clause 1, de la politique de sélection générale, la composition de départ pour chaque manche de compétition sera déterminée sur place par l'entraîneur de cet événement. CC se réserve le droit de ne pas sélectionner ou inscrire un athlète ou une équipe qui, selon l'avis expert du Comité des entraîneurs, ne possède pas les compétences, la forme physique ou le niveau de performance requis pour concourir en toute sécurité ou avec succès au niveau international. CC se réserve le droit de remplir les positions vacantes ou restantes avec des athlètes déjà sélectionnés pour d'autres épreuves si nécessaire. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs pourraient être tenus de d'atteindre le standard de temps Junior A avant le 1 juin 2027, afin de confirmer leur sélection pour les Championnats du monde.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Coûts de déplacement vers et depuis le projet Frais de projet selon la Politique sur les frais des athlètes de l'équipe nationale de CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète dans les bassins nationaux de performance, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la disponibilité des repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.